

Paris, le 14 novembre 2008

Nouvelles recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants

information réglementée

Contacts :

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+ 33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Aude Rodriguez
+33 (0)1 40 62 57 18

Prochains rendez-vous

Salon Actionaria à Paris

21 et 22 novembre 2008

Chiffre d'affaires et résultats annuels 2008 :

16 février 2009

Lors de sa réunion du 14 novembre 2008, le Conseil d'Administration d'Air Liquide a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise d'Air Liquide, mise en œuvre de longue date, et a constaté que la plupart d'entre elles étaient déjà mises en œuvre.

Le Conseil d'Air Liquide confirme donc son accord de principe sur ces recommandations. En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008, le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF modifié par ces recommandations est celui auquel la Société se référera pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du code de commerce. La mise en œuvre de ces recommandations sera présentée dans le rapport annuel publié après l'arrêté des comptes de l'exercice en cours.

Cette information est disponible sur le site Internet du Groupe :

<http://www.airliquide.com/fr/investisseurs/information-reglementee-3.html>

Avec plus de 40 000 salariés dans 75 pays, Air Liquide est leader mondial des gaz industriels et médicaux et des services associés. Grâce à des solutions innovantes s'appuyant sur des technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide produit des gaz issus de l'air (oxygène, azote, argon, gaz rares...) et de l'hydrogène. Le Groupe contribue ainsi à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne : bulles dans les boissons gazeuses, atmosphères de préservation pour les aliments emballés, oxygène pour les hôpitaux et les patients soignés à domicile, gaz ultra purs pour fabriquer des semi-conducteurs, hydrogène pour enlever le soufre des essences... Air Liquide contribue à la préservation de la vie et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Créé en 1902, Air Liquide développe avec ses actionnaires des relations de confiance et de transparence, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise. Depuis la publication des premiers comptes consolidés en 1971, le Groupe a maintenu une croissance régulière de ses résultats. En 2007, son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,801 milliards d'euros dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse de Paris et membre des indices CAC 40 et Eurostoxx 50 (code ISIN FR 0000120073).